

**SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE
ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le vingt-trois février à neuf heures et trente minutes,

Le Comité Syndical dûment convoqué le dix-sept février 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle Polynumérique Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Etaient présents :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christian BRANGER	X	
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
Mme Marie-Chantal PERIER	X	
Mme Michèle BAZIN	X	
M. Alain BURNET		X
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Emmanuel ECALE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental		X
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes Pour :	6
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/01

OBJET : **Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

Considérant la nécessité que le Président du Syndicat Mixte présente au Comité Syndical un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et effectifs ainsi que la gestion de la dette,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

- de prendre acte du rapport de Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021 ci-joint,

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 200073690 -- 2021 <u>022</u> <u>3</u> -- <u>D102104</u> ----- -- <u>DE</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>02/03/2021</u>
Publié ou Notifié le : : <u>02/03/2021</u>

4.